

Compte-rendu réunion CCAS du 20/06/2022

Participants :

Élus : Dominique DUCHANOY, Monique PATENAY, Catherine SCHMITT, Paul VILCOT

Représentants d'association ou personnes qualifiées : Myriam BARTHEL, Bernadette CAVANNA, Claude PERIN, Véronique VILCOT

Excusés : Daniel MIDON, Emmanuel BAROTTE, pouvoir à Catherine SCHMITT, Denis ALEXANDRE pouvoir à Dominique DUCHANOY, Marie-Edith MOREL, Bernard EVE, Nadia DUGRAVOT, Nathalie GRANDMOUGIN,

Ordre du jour :

- Actions suite à l'analyse des besoins sociaux
- Reprise des visites à domicile
- Informations/ commission sociale enfance et jeunesse de la CAE
- Participation au transport scolaire
- Organisation repas et colis 2022
- Questions diverses

En préambule, Catherine SCHMITT s'excuse pour une erreur dans le compte-rendu de la dernière réunion : Bernadette CAVANNA a été inscrite parmi les élus. Le compte-rendu sera corrigé.

I) ACTIONS SUITE A L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Suite à l'ABS, le CCAS doit définir les actions à mener.

La synthèse de l'ABS a été présentée au Conseil Municipal. Celui-ci demande que le CCAS lui propose les actions à piloter par la commune.

Le groupe de pilotage s'est réuni pour rédiger un article pour le Forges'Actu. La synthèse de l'ABS sera mise sur le site.

Actions :

- Petite enfance : Claude PERIN contactera la PMI pour savoir si la PMI mène des actions ambulantes.
- Informatique : la CAE a recruté un agent et propose des ateliers ou permanences numériques pour tout public pour utilisation d'ordinateur, smartphone ou tablette. Monique PATENAY se renseigne pour mettre en place une permanence en octobre.
- Jeunes : permis piéton et permis de rouler à vélo, permis internet déjà réalisés avec l'école
- Isolement des personnes âgées :
 - o Une proposition de logement étudiants chez personnes âgées pourrait être intéressante ; Monique PATENAY contactera la maison de l'étudiant à Épinal pour connaître le besoin et les modalités pratiques.
 - o Étudiants qui rendent visite aux personnes âgées pour un accompagnement. Véronique VILCOT connaît une étudiante qui est engagée dans ce dispositif ; elle prendra contact avec l'association pour informations complémentaires.
- Mise en place de référents de quartier et/ou voisins vigilants. Se renseigner auprès de Patrice GENIN.
- Sécurité : bonhommes à proximité des passages piétons ? Avaient été volés et détériorés. Information : à SERCOEUR, une figurine représentant une petite fille plus vraie que nature de chaque côté de la route fait ralentir les véhicules.
- Sécurité vitesse : limiter à 50 km/h les voies départementales qui sont à 70. Le Conseil départemental a proposé un radar pédagogique pour évaluer la vitesse et le nombre de véhicules ; serait mis rue des Mélézes, puis rue du 8 mai. Nicolas INGLIN fera ensuite un tableau de synthèse pour informer le Conseil et envisager les mesures à prendre.

- Accueil des nouveaux arrivants : rôle du CCAS ou de la mairie ? Cela semble davantage le rôle de la mairie. Problème des locataires qui déménagent, comment les connaître ?

II) REPRISE DES VISITES A DOMICILE

Depuis le confinement, les visites à domicile ont été suspendues et remplacées par des appels téléphoniques chaque mois auprès de 30 à 40 personnes.

Le CCAS propose de reprendre les visites en septembre avec une poursuite des appels téléphoniques en parallèle.

Une information des personnes suivies sera effectuée lors des appels de juin pour repérer les personnes souhaitant une visite. Organisation par Monique PATENAY.

III) INFORMATIONS RELATIVES A LA COMMISSION SOCIALE ENFANCE/JEUNESSE DE LA CAE

Ce point a été présenté au fur et à mesure des débats relatifs aux actions de l'ABS : atelier informatique, aide individuelle, permanence.

Monique PATENAY avait abordé le problème des enfants en situation de handicap lors de la réunion de la CAE. Elle n'a pas eu d'informations précises, seule une personne présente lui a conseillé de contacter la CAF.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), Catherine SCHMITT a soulevé le problème des enfants en situation de handicap en péri et extrascolaire. À l'école l'Éducation Nationale met à disposition de l'enfant un Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH).

Il n'existe aucun accompagnement ni financement pour le périscolaire. Marie-Laure ALLAIN, directrice du pôle cohésion sociale et petite enfance à la CAE a proposé plusieurs pistes notamment d'accompagnement ou de financement à destination des parents. Elle a proposé son aide pour les situations rencontrées aux FORGES.

IV) PARTICIPATION AU TRANSPORT SCOLAIRE (délibération)

Le CCAS est sollicité pour fixer la participation au transport scolaire des collégiens. Catherine SCHMITT propose de financer à hauteur de 50 % le coût de transport pour se rendre au collège de GOLBEY ou en classe SEGPA à THAON-LES-VOSGES, comme les années précédentes.

Avis favorable à l'unanimité pour un financement du transport à hauteur de 50 %.

V) ORGANISATION DU REPAS ET COLIS 2022

Le repas est fixé au 23 octobre. La salle et le musicien sont réservés. Discussion autour du thème en lien avec l'actualité ? A revoir avec Nathalie GRANDMOUGIN. Prévoir une réunion d'organisation début septembre.

Le CCAS valide la transmission de bons d'achat pour un montant de 30 euros pour les personnes de 75 ans et plus qui en feront le choix. A dépenser dans les commerces forgerons avant le 31 décembre 2022. Un courrier explicitant le choix transmis à toutes les personnes susceptibles d'y prétendre.

VI) QUESTIONS DIVERSES

Absence de questions diverses.

C. SCHMITT